

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Marcel ALBERT

Quelques essais de langue internationale (Suite)

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1923, tome 22, p. 53-57

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

# Quelques essais de langue internationale

*Suite*

## III. *Langue artificielle a posteriori* :

Nous avons parlé de Descartes déjà, et de sa lettre au P. Mersenne. Il faut y revenir et citer ici encore textuellement. Descartes répond au R. P. au sujet d'un prospectus latin anonyme contenant six propositions relatives à une L. I.

« Pour la signification des mots, écrit-il, il n'y promet rien de particulier ; car il dit dans la quatrième proposition : *linguam illam interpretari ex dictionario*, qui est ce qu'un homme un peu versé aux langues peut faire sans luy en toutes les langues communes... Ce qui empesche que tout le monde ne le pourroit pas faire, c'est la difficulté de la grammaire ; et je devine que c'est tout le secret de vostre homme. Mais ce n'est rien qui ne soit très aisé ; car faisant une langue où il n'y ait qu'une façon de conjuguer, de décliner, et de construire les mots, qu'il n'y en ait point de défectifs ny d'irréguliers, qui sont toutes choses venues de la corruption de l'usage, et mesme que l'inflexion des noms ou des verbes et la construction (des mots) se fassent par affixes, ou devant ou après les mots primitifs, lesquelles affixes soient toutes spécifiées dans le dictionnaire, ce ne sera pas merveille que les esprits vulgaires apprennent en moins de six heures à composer en cette langue avec l'aide du dictionnaire, qui est le sujet de la première proposition. »

Ce programme, augmenté de perfectionnements proposés par August-Theodor von Grimm et prévus par Charles Renouvier, Zamenhof voulut le mettre à exécution dans son *Espéranto*. Instruit par sa propre expérience sur la valeur du latin ou des langues *a priori*, il voulut une langue *a posteriori*, c'est-à-dire entièrement basée sur les langues naturelles existantes et les plus internationales.

Pour donner à l'exposé et à la critique de l'*Espéranto* toute l'objectivité nécessaire, nous laisserons parler M. A. Meillet, professeur de linguistique au Collège de France, dont personne, pas même les *Espérantistes*, ne

sauraient contester la compétence. Il a consacré un chapitre entier de son excellent ouvrage, *Les Langues dans l'Europe Nouvelle*, aux essais de langues artificielles. Voici ce qu'il pense de l'Espéranto :

« Le principe sur lequel repose l'Espéranto est bon, en effet. Une langue artificielle créée de toutes pièces n'a pas de chance de réussir, d'abord parce qu'il est malaisé, sinon impossible, de créer de rien un instrument aussi compliqué que l'est nécessairement une langue destinée à tout dire et conforme à ce qui est possible, à la fois au point de vue physiologique et au point de vue psychologique et, en second lieu, parce que l'apprentissage d'une langue toute nouvelle et ne ressemblant à rien de connu, exige un grand effort et décourage dès l'abord la plupart des gens. Au lieu de créer, Zamenhof a dégagé des langues européennes l'élément commun qu'elles renferment.

Les langues romanes et les langues germaniques, tout en ayant des grammaires différentes, se sont développées en un même sens, on l'a vu. Elles procèdent toutes de même ; elles n'ont plus ou presque plus de flexions casuelles, du type des langues anciennes ou des langues slaves, et elles expriment les relations grammaticales par l'ordre des mots et par des mots accessoires comme *de* ou *à* en français ; on y reconnaît partout les mêmes catégories grammaticales du substantif, de l'adjectif, du présent, du prétérit, etc. Il est facile de dégager des langues romanes et germaniques un type grammatical moyen, où les catégories grammaticales sont exprimées par l'ordre des mots, par des éléments suffixaux et par des petits mots accessoires.

Quant au vocabulaire des langues européennes, il compte un nombre immense de termes communs, soit à toutes les langues, soit à beaucoup d'entre elles, et l'on a pas besoin de créer des mots artificiels ; il suffit, pour désigner chaque notion, de prendre le mot qui est connu du plus grand nombre possible de langues de l'Europe.

Procédant ainsi, Zamenhof a composé une langue où presque rien n'est proprement de son invention et qui repose sur une moyenne des langues européennes ».<sup>(1)</sup>

(1) A. Meillet : *Les Langues dans l'Europe Nouvelle*, pp. 319-321.

Zamenhof a donc profité des leçons de l'expérience : il a évité les défauts des langues *a priori* et des langues mixtes en donnant à la grammaire un caractère analytique et au vocabulaire l'internationalité. Après deux siècles de recherches, on parvenait enfin à doter le monde de « l'instrument pratique et simple » qui lui manquait pour faciliter les relations internationales. L'Espéranto se répandit assez rapidement en France, en Russie, en Allemagne, en Angleterre, aux Etats-Unis, au Canada, en Autriche, en Suisse, etc., recueillant les suffrages de hautes personnalités, comme Max Müller, Tolstoï, Sir William Ramsay, etc. Un grand nombre de revues espérantistes furent créées et il y eut même des congrès espérantistes.

Cependant avec le temps et par l'usage même de l'Espéranto, plusieurs propagandistes remarquèrent des points faibles. Zamenhof lui-même les reconnut. Ici, écoutons encore A. Meillet :

« ....Si le principe (de l'Espéranto) est correct, l'application dépassait les forces d'un homme.

Européen oriental, Zamenhof a fait de regrettables concessions à l'archaïsme de l'allemand et surtout des langues slaves. Alors que la tendance de toutes les langues européennes est de supprimer la flexion casuelle, il a distingué un cas sujet et un cas régime, complication superflue qui fait pour les Européens occidentaux une difficulté sans profit : l'ordre des mots suffit à distinguer le sujet du complément, et ni en anglais ni dans les langues romanes, l'absence de distinction entre un cas sujet et un cas régime ne cause un embarras.

Le vocabulaire n'a pas toujours été choisi conformément au principe de la plus grande extension des mots en Europe. Zamenhof paraît avoir fait une sorte de diplomatie en cherchant à faire des concessions à l'allemand et même au russe. » <sup>(1)</sup>.

Ce sont là les deux critiques essentielles adressées à l'Espéranto. Il en est beaucoup d'autres : dans *l'Histoire de la L. U.* elles occupent près de trente-trois pages ! Les

(1) A. Meillet, op. cit. , p. 322.

plus fortes, celles qui ont entraîné les décisions de la *Delegitaro*, sont les suivantes :

1. L'Espéranto a des lettres accentuées : c, g, h, s, j, et u bref ; la conséquence est évidente : on ne peut pas imprimer partout l'Espéranto ; on ne peut ni télégraphier ni « dactylographier » en Espéranto.

Zamenhof sentit la difficulté et dans un projet de réforme daté de 1894, il prévoyait la transcription des lettres accentuées par des digrammes : Des cinq qu'il choisit, trois étaient mauvais malheureusement : gh (dj) ; jh (j) ; hh (ch suisse), qui sont insolites et rendent les radicaux méconnaissables : Ex. : ghojo, joie ; vojagho, voyage ; ghui, jouir.

2. Les chuintantes ch, sh sont trop fréquentes. Dans le fameux tableau des particules *a priori*, il s'en trouve neuf sur quarante-cinq : chia, tout, chaque ; chio, chacun ; chio, tout ; chies, de chacun ; chie, partout ; chiam, toujours ; chial, pour toutes les raisons ; chiel, de toutes manières ; chion, le tout. Et souvent les radicaux sont à chuintantes sans nécessité : fiancho, fiancé ; plachi, plaire ; shtono, pierre ; sufichi, suffire etc..

3. Les sons aj oj, uj, reviennent avec une régularité désespérante, de même ie, iu, ia. io. Il faut savoir que aj est le pluriel de l'adjectif, et oj du nom ; (à l'accusatif on ajoute n encore ; alors on a les gracieuses choses que voici : *mi amas miajn patrojn*) et que ia, ie, io, iu entrent dans la formation des particules d'un emploi continué, (ex. ci-dessus, chia, chio, chie, chiu, etc.)

4. Ces particules qui donnent à l'Espéranto un aspect si rocailleux sont au nombre de quarante-cinq : leur racine est la plupart du temps artificielle, *a priori*. Ce manque d'internationalité fait que l'Espéranto présente un caractère bizarre (caractère qui provoqua un rire homérique dans les salons de la S. d. N. lorsque le délégué Lafontaine voulut s'exprimer dans la « Kara lingvo »). Aussi Zamenhof, dans son projet de 1894 remplaçait ces particules par trente autres, internationales celles-là.

5. L'accusatif obligatoire est un « bagage superflu, un archaïsme, que toutes nos langues modernes tendent à

supprimer et qu'aucune n'emploie aussi souvent et inutilement que l'Espéranto.

6. « De même pour l'adjectif : non seulement l'exemple de l'anglais suffit à prouver que sa variabilité est inutile, mais même dans d'autres langues, elles n'est souvent que graphique et par suite disparaît dans l'usage oral sans aucun détriment pour la clarté. » <sup>(1)</sup>.

7. La dernière critique porte sur la dérivation, partie importante d'une L. I. ; mais nous ne donnerons aucun détail — cela nous obligerait à entrer dans une technique assez rébarbative.

Nous l'avons indiqué : Zamenhof prévoyait ces critiques et y portait remède dans son projet de 1894. Malheureusement, ce ne fut qu'un « projet » !. En 1905, l'initiateur de l'Espéranto publiait le *Fundamento* qui rendait la langue, même mal formée, irréformable.

En 1903, Couturat, en opposant Zamenhof à Schleyer, disait : « Zamenhof reconnaissait volontiers que l'oeuvre d'un seul homme ne peut pas être parfaite ; il ne voulait pas être le *créateur*, mais l'*initiateur* de la L. I. : cette attitude contraste vivement avec celle de Schleyer qui prétendait rester seul maître du Volapük ». Par le *Fundamento*, Zamenhof rejoignait Schleyer. Il se refusa toujours avec obstination à tout changement : l'Espéranto était devenu tabou.

(à suivre)

MARCEL ALBERT.

(1) L. Couturat : la *Reformo justigata* Paris 1909.